

FICHE DE DEMANDE D'ANALYSE EAU DOUCE
PLAN DE CONTRÔLE STANDARD

LHAECLIE-DE-120
 Version : 1
 Applicable le : 02-02-2026

CLIENT		FACTURATION (si différent du client)				
Raison sociale						
Nom /Prénom						
Adresse						
Téléphone				N° du bon commande		
Mail				N° Facture Pro-forma		
TRANSMISSION DES RESULTATS (si différent)		RECEPTION ECHANTILLON(S)				
Mail 1				Livré par		
Mail 2				Le		
Mail 3				A (heure)		
DESIGNATION DES ECHANTILLONS						
DATE DE PRELEVEMENT:			PRELEVEUR:			
Code Analyse	Heure de prél.	Lieu de prélèvement	Température	chantillon (réservé IPM)		
ANALYSES BACTERIOLOGIQUES - Délai de prise en charge de 0-6h : ☺☺ de 6-18h : ☺ de 18-24 h : ☺ > 24h : ☺						
<input type="checkbox"/> OEAB	Eau non traitée destinée à la consommation (Décret Malagasy n°2004-635 du 15/06/04) <i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes (NF EN ISO 9308-2) ; Entérocoques intestinaux (IDX 33/03 – 10/13)					
<input type="checkbox"/> OJIR 1	Eau traitée destinée à la consommation (Décret Malagasy n°2004-635 du 15/06/04) EAB + Spores de BSR (NF T 90-415)					
<input type="checkbox"/> OEAC	Eau traitée destinée à la consommation (Arrêté du 11 janv. 2007 modifié) EAB + Micro-organismes revivifiables 22°C/36°C (IDX 33/09-03/22) ; Spores de BSR (NF EN 26461-2)					
<input type="checkbox"/> OSOUR	Eau destinée à être embouteillée (Arrêté du 14 mars 2007 modifié) Micro-organismes revivifiables 22°C/36°C (NF EN ISO 6222); <i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes (NF EN ISO 9308-1) ; Entérocoques intestinaux (NF EN ISO 7899-2); Spores de BSR (NF EN 26461-2); <i>Pseudomonas aeruginosa</i> (NF EN ISO 16266-2)					
<input type="checkbox"/> OABOUT	Eau embouteillée ou conditionnée (Arrêté du 14 mars 2007 modifié) Cf OSOUR					
<input type="checkbox"/> OPIS	Eau de piscine (Arrêté du 26 Mai 2021 et code de la Santé Publique)					
<input type="checkbox"/> OPIC	Eau de piscine (Arrêté du 26 Mai 2021 et code de la Santé Publique) OPIS + Température (LHAECHI-MO-058); Chlore libre, total (NF EN ISO 7393-2), Chlore combiné (calcul), pH (NF EN ISO 10523)					
<input type="checkbox"/> EAS	Eau de surface, de mer NON destinée à la consommation (Décret Malagasy N°2003/464 du 15/04/2003) <i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes (NF EN ISO 9308-2) ; Entérocoques intestinaux (IDX 33/03 – 10/13)					
ANALYSES PHYSICOCHIMIQUES - Délai de prise en charge de 0-24h : ☺ 24-48h : ☺ > 48h : ☺						
<input type="checkbox"/> CHIM1	Paramètres physico-chimiques de base (Décret Malagasy n°2004-635 du 15/06/04) pH (NF EN ISO 10523); Conductivité (NF EN 27888); Odeur (Qualitatif); Couleur (NF EN ISO 7887-D); Turbidité (NF EN ISO 7027-1)					
<input type="checkbox"/> CHIM2	Chimie des éléments normaux (Décret Malagasy n°2004-635 du 15/06/04) CHIM1 + Calcium, Magnésium, Chlorures, Sulfate (Spectrométrie visible); Oxygène dissous (NF EN ISO 5814); Dureté totale (NF T90-003)					
<input type="checkbox"/> CHIM3	Chimie des éléments indésirables (Décret Malagasy n°2004-635 du 15/06/04) CHIM1 + CHIM2 + Oxydabilité au permanganate pour matières organiques (NF EN ISO 8467); Chlore libre (NF EN ISO 7393-2); Ammonium (NF T 90-015-2); Nitrites (NF EN 26777); Nitrates (Spectrométrie visible); Total N (Calcul); Phosphates en P2O5 (NF EN ISO 6878); Fluorures (NF T 90-004); Manganèse, Zinc, Aluminium, Fer, Cuivre, Arsenic (NF EN ISO 15586)					
<input type="checkbox"/> CHIM4	Chimie des éléments toxiques (Décret Malagasy n°2004-635 du 15/06/04) CHIM1 + CHIM2 + CHIM3 + , cyanure (spectrométrie visible); Arsenic, Chrome total, Plomb, Nickel, Cadmium, Baryum, Mercure (NF EN ISO 15586)					
CONDITIONS D'ACCEPTATION		Visa réception :				
T° réception	°C	<input type="checkbox"/> 2-8°C <input type="checkbox"/> > 8°C	Délai transport	<input type="checkbox"/> 12-18 H	<input type="checkbox"/> 18-24 H	<input type="checkbox"/> 24-48 H
Flaconnage	<input type="checkbox"/> IPM	N° de lot :		DLUO :	[Thiosulfate]	<input type="checkbox"/> 20 <input type="checkbox"/> 60 mg/l
Quantité	<input type="checkbox"/> 500 ml 1000 ml	<input type="checkbox"/> 1L ambré 250ml ambré	<input type="checkbox"/> 1L PE	<input type="checkbox"/> en verre	Identification	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non Conforme
Acceptation	<input type="checkbox"/> Acceptés <input type="checkbox"/> Refusés	<input type="checkbox"/> Acceptés à la demande expresse du client avec réserve sur la validité et / ou l'exploitabilité des résultats				Visa Client :

MODALITES D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le laboratoire applique les plans de contrôle standards disponible dans la rubrique « Catalogue de prestations analytiques » sur : <https://www.pasteur.mg/laboratoire-dhygiene-des-aliments-et-de-lenvironnement-lhae/> sauf contre-indication du client (proforma, convention, ...).

Pour des demandes particulières autre que le plan de contrôle standard, veuillez adresser une demande de facture proforma à l'adresse lhaedevis@pasteur.mg

Les méthodes proposées sont celles prioritairement utilisées par le laboratoire à la date du proforma. En cas d'impossibilité technique, une méthode équivalente en termes de performance et d'accréditation COFRAC sera appliquée, sauf indication contraire de votre part.

L'annexe technique d'accréditation COFRAC N° 1-1872 du laboratoire est accessible sur le www.cofrac.fr et sur <https://www.pasteur.mg/laboratoire-dhygiene-des-aliments-et-de-lenvironnement-lhae/>

Intervalle de mesures sur lesquelles le laboratoire est accrédité pour certains paramètres physico-chimique pH entre 2 et 12, de température entre -5°C et 55°C, de conductivité < 2 000 000 µS/cm à 25 °C

En cas de non-conformité indépendante de notre volonté qui affecte la qualité des résultats d'essais (sous ou surestimation de l'analyte), les résultats sont rendus selon une méthode interne, hors accréditation, et ne sont pas considérés conformes aux référentiels d'accréditation ni couverts par les accords internationaux de reconnaissance. Ils ne peuvent donc pas être communiqués à des tiers. Dans ce cas, vous serez informé formellement et votre accord sera requis.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il ne sera pas tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Les déclarations de conformités sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Les clients ne sont pas autorisés à utiliser la marque d'accréditation (en dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essais).

Le délai de rendu des résultats est de 7 à 10j.

En cas de réclamation, le formulaire à remplir est disponible sur demande soit à l'accueil du laboratoire soit sur internet en suivant le lien <https://www.pasteur.mg/laboratoire-dhygiene-des-aliments-et-de-lenvironnement-lhae/>

Horaire de réception des échantillons : du lundi au jeudi de 08h00 à 15h30 mn
Contact : 034 02 540 01/034 02 540 03